

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 mars 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de VASSY - VALDALLIERE (Département du Calvados)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Le 7 juin 2021 demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans
SITUATION DU BIEN :	Parcelles cadastrées section AB n°309, 522, 547 (lots de copropriété correspondant à l'ancien Shopi situé au rez-de-chaussée de l'immeuble) et 548 sises rue de la Guerinière – Vassy et place du Colonel Candau – Vassy pour une contenance totale de 1 272 m ² .
POS/PLU :	Zone Ua du PLU de Vassy : zone urbaine à vocation mixte d'habitat, de services et d'activités non nuisantes pour l'habitat.
PROJET :	Acquisition de la friche commerciale de l'ancien SHOPI qui constitue une réelle opportunité de redynamiser le centre bourg. Un accompagnement sur le volet étude par l'EPF permettra de définir un aménagement du lieu, tant d'un point de vue des surfaces que de la nature de l'occupation commerciale, artisanale ou de service.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	23 juin 2021 - Avis favorable.
PROPRIÉTAIRE :	AB 309, 522 et 548 : M. et Mme Levert AB 547 : copropriétaires
ÉVALUATION DOMANIALE :	Inférieur au seuil de consultation des domaines
IMPUTATION :	Compte n°924 640 - VASSY « Bourg de Vassy – Ex Shopi » Enveloppe projet : 63 000 €

La présente décision emporte acceptation de l'éventuelle délégation du droit de préemption qui pourrait être consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.

24 Juin 2021

ROUEN 23/08/2021
Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

Signé et certifié par y usign

pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Fabrice ROSAY